

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 37/38

21^e année · mercredi 12 septembre 2018

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR

A Genève, les syndicats ont, lors d'une action spectaculaire, appelé les maçons à la lutte pour le 16 octobre. La coupe est pleine. Ils dénoncent la précarisation des travailleurs et les attaques frontales du patronat. D'autres actions auront lieu le mois prochain ailleurs en Suisse. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Agir contre la pauvreté: une nécessité!

Sylviane Herranz

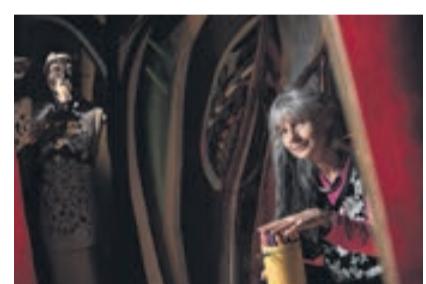
Officiellement, le taux de pauvreté en Suisse est de 7,5%. En 2014, il était de 6,7%. 615 000 personnes, dont 108 000 enfants, vivent dans le dénuement. Parmi elles, 140 000 travailleurs pauvres, soit près de 3% des salariés. A cette population, s'ajoutent encore quelque 600 000 personnes vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté. Au total, près de 14% des habitants du pays se trouvent dans une situation de grande précarité. Une honte pour la Suisse...

Vendredi passé, le président de la Confédération Alain Berset a ouvert la Conférence nationale contre la pauvreté à Berne. Cette conférence devait tirer le bilan du Programme national de prévention et de lutte contre ce fléau lancé en 2014 et réunissant gouvernement, cantons, communes et divers partenaires. Selon le conseiller fédéral, le programme, doté de 9 millions de francs pour 5 ans, a permis de progresser dans la bonne direction, même si, a-t-il estimé, tous les objectifs n'ont pas été atteints et que la pauvreté «est inacceptable en Suisse, pays économiquement fort, avec un taux de chômage bas, un système d'éducation et de santé ouvert». Alain Berset a également rappelé l'importance des assurances sociales pour combattre la pauvreté: «Sans les prestations sociales, il y aurait aujourd'hui quatre à cinq fois plus de personnes touchées en Suisse». Soit, si l'on fait le calcul, un bon tiers de la population. Reste que depuis une douzaine d'années, comme l'avait dénoncé en 2016 Caritas et d'autres associations, l'Etat se désengage de plus en plus de l'aide sociale en raison des programmes d'austérité. Un désengagement toujours actuel puisque même le nouveau Programme de lutte contre la pauvreté sera raboté: son budget passera de 9 à 2,5 millions pour cinq ans, soit 500 000 francs par année. Et ce alors que les besoins en matière de formation, d'intégration sociale et professionnelle et d'amélioration des conditions de vie, domaines prioritaires du programme, sont énormes.

Face à la hausse de la pauvreté, touchant plus particulièrement les familles monoparentales, les personnes en fin de droit, les plus de 50 ans, les travailleurs dont les salaires ne suivent plus l'évolution du loyer ou des assurances, ou encore les personnes âgées, dont beaucoup de femmes touchant des retraites de misère, des mesures urgentes devraient être prises par la Confédération. Donner 2,5 millions à un programme de prévention et de lutte contre la pauvreté est un bien maigre apport alors que le Parlement est en train de démanteler les Prestations complémentaires, prévues justement pour aider les retraités et les personnes à l'AI à joindre les deux bouts. Et alors que ce même Parlement va débattre dès aujourd'hui d'un cadeau fiscal offert aux plus riches, grâce à la nouvelle réforme de l'imposition des entreprises. Et là, on ne parle pas de 2 millions mais bien de 1000 fois plus: 2 milliards de francs qui manqueront aux caisses de l'Etat, donnant un coup d'accélérateur à la spirale de l'austérité et, à terme, à la généralisation de la précarité...

Et si, en lieu et place de cadeaux fiscaux renforçant le fossé social, on parlait de hausse des salaires et de respect de l'égalité salariale entre hommes et femmes? Un grand pas serait franchi dans la lutte contre la pauvreté! ■

PROFIL



Christine Aymon, invite poétique.

PAGE 2

FEMMES

Les inégalités dans la formation.

PAGE 9

TOUTES ET TOUS À BERNE LE 22 SEPTEMBRE!

Pour l'égalité salariale et contre les discriminations.

Rendez-vous à 13h30 à la Schützenmatte.

TRAINS ET BUS SPÉCIAUX: VOIR PAGES 4 ET 8.

Sonya Mermoud

L'aventure commence ici et maintenant. Dans des univers déconcertants et familiers à la fois. Au cœur de mondes où se mêlent archétypes, symboles, rêves et réalité. Mi-homme, mi-animal, posté à l'entrée de la galerie, un gardien grandeur nature accueille le visiteur, une bougie dans chaque main. Ce porteur de feu, bienveillant et inquiétant à la fois, ouvre le voyage. Vers soi. Vers l'autre. Les pieds ancrés dans la terre et la tête dans le ciel. Le cœur à l'écoute. Les sens en éveil. Une pérégrination à la découverte des œuvres et des installations de Christine Aymon, regroupées sous le titre *C'est aujourd'hui*. Un présent mettant en scène, dans une première salle, l'exil. Une expressive femme noire, son bébé dans les bras, illustre cette quête d'un ailleurs meilleur. Devant elle, des oies finement sculptées survolant un plan d'eau suggèrent la migration. Entre détresse et espoirs. Miroirs aux alouettes et nouveau départ prometteur. Une composition à échelle humaine comme nombre de personnages, animaux, réalisations de bois créés par l'artiste plasticienne qui, au gré des espaces de la galerie, a façonné différents tableaux.

SE LAISSE INFUSER...

Ici une haute cabane de voûtes et de feuilles ajourées invite le spectateur à s'y réfugier - «On peut ainsi entrer dans mon travail». Onirique et baroque cathédrale où un sage au faciès africain, mémoire originelle, révélera peut-être ses secrets. Là, des souches et des racines tissent, sous une passerelle de verre, un tapis noueux et disloqué. Une image du chaos primitif. De liens rompus. Avant de pénétrer dans une forêt - troncs évidés, sculptés, ciselés comme de la dentelle, percés de lumière - évoquant la verticalité, une reconnexion



Bienvenue dans la cabane onirique de Christine Aymon, présentée à l'exposition. L'artiste aime l'idée qu'on puisse entrer dans son travail.

L'ART, TRAIT D'UNION ENTRE LES MONDES

L'artiste plasticienne Christine Aymon présente ses œuvres à la galerie Oblique à Saint-Maurice, en Valais. Une invitation à un poétique et déroutant voyage créateur de liens

Une exposition foisonnante, dense, témoignant de la riche et originale personnalité de la plasticienne qui propose au public de «se laisser infuser».

au cosmos, un retour à l'essentiel... Mais aussi, plus terre à terre, un espace vibrant des sons enregistrés par l'artiste sur les hauts de Vérossaz (VS) où elle réside. Une bande sonore où les bruits de balles du stand de tir, la rumeur de l'autoroute... tranchent avec les gazouillis d'oiseaux ou les mots rêveurs de l'artiste. Et les œuvres de Christine Aymon, largement influencées par son cadre de vie, en pleine nature, de jeter des ponts entre les mondes, de favoriser des mises en résonance, d'interroger et de convoquer d'autres possibles. Alors que vidéos, peintures, masques, statuettes accompagnent encore le spectateur dans ce poétique et dérou-

tant voyage initiatique. Une exposition foisonnante, dense, témoignant de la riche et originale personnalité de la plasticienne qui propose au public de «se laisser infuser». Et la créatrice de 63 ans, mariée et mère de trois enfants, d'inviter chacun «à s'approprier son œuvre». Un travail d'une force indéniable, aux racines profondes.

DU ROUGE AU JAUNE DORÉ

A l'âge de 12 ans, Christine Aymon sait déjà qu'elle se dirigera dans la voie artistique, «son seul moyen de survie». Une passion qui va agir comme véritable exutoire sur l'adolescente d'alors, tourmentée, taiseuse, timide et secrète

qui dessinait et fabriquait des maisons de carton, bois et papier «pour se sentir exister». «J'avais des parents adorables mais je me posais mille questions. Je n'ai pas connu l'innocence de l'enfance», confie la plasticienne diplômée de l'Ecole supérieure des arts visuels de Genève. Débutant sa carrière par la création d'œuvres textiles, elle explore ensuite nombre de techniques intégrant, outre le tissage, le dessin, la peinture, la sculpture, les installations, les mots. Dans cette idée de décloisonner les genres. De maîtriser différentes matières. L'artiste recourt même parfois au feu, soumettant certaines pièces à l'incandescence des flammes. Péril-

leux exercice entre magnificence du résultat, l'espace d'un instant, et risque de disparition de la création. «L'idée? Il y a de la beauté à voir son travail s'embrasier. Mais il s'agit aussi de sauver jusqu'où on accepte de le perdre alors qu'il repose justement sur une volonté d'éternité... Une métaphore de la vie qui elle aussi se termine. L'art sert également de terrain d'expérimentation», explique la sexagénaire, qui, sans croire à une destinée, estime que chacun a une «ligne en soi» qu'il peut faire émerger, suivre, tout en conservant son libre arbitre. «La mienne, je l'imagine rouge virant au jaune doré et s'allégeant à mesure qu'elle s'approche de

la lumière», lance, enthousiaste, Christine Aymon qui accorde à une spiritualité teintée d'animisme une place primordiale dans son travail.

CANAL À L'INTUITION

«La création est parfois juste du travail. Mais elle peut aussi devenir un temps privilégié où, dans le silence intérieur, toutes antennes dehors, on devient réceptacle, canal à l'expression de l'intuition. Je me sens alors comme un outil. Des choses me parviennent que je redonne à voir», affirme la passionnée qui ne s'arrête jamais ou presque. Peinture, sculpture, jardinage, méditation, garde de ses petits-enfants... Son temps est aussi rempli que le chalet qu'elle partage avec son époux - son «efficace assistant technique» rencontré il y a une quarantaine d'années alors qu'elle faisait de l'autostop - et nombre de ses personnages. Un lieu labyrinthique aux allures de conte, tout en coins, recoins, mezzanines, cachettes, habillé des meubles de sa fabrication et accueillant deux chats admirés pour leur indépendance. Une liberté qui caractérise aussi la talentueuse et audacieuse plasticienne captant dans ses œuvres, magicienne à sa manière, de lumineuses étincelles de vie. D'ici et de mondes parallèles. ■

www.christineaymon.ch

Galerie Oblique, Grand-Rue 61, Saint-Maurice. Exposition à voir du 14 septembre au 19 octobre. Ouverture mercredi à dimanche, de 12h à 18h.

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

DE NOS JOURS, DE PLUS EN PLUS DE PAYSANS JETTENT L'ÉPONGE !



LES MAÇONS GENEVOIS SUR LE PONT!

Les syndicats de la construction ont annoncé une journée de grève le 16 octobre à Genève pour dénoncer la précarisation des travailleurs orchestrée par les patrons du secteur



Le ciel s'est obscurci le 7 octobre dernier sur les dépôts des principales entreprises genevoises de la construction à Satigny. Les trois syndicats de la branche ont appelé les maçons à la grève le 16 octobre prochain et à défiler tous ensemble lors d'une grande manifestation qui franchira le Rhône sur l'emblématique pont du Mont-Blanc.



Manon Todesco

Il est 7h à peine dans la zone industrielle de Satigny, à Genève. D'épaisses fumées noircissent le ciel. Devant les dépôts d'Implenia, Maulini, Prelco, Perret, Belloni et Pittardi, les principales entreprises de construction du canton, des bidons remplis d'essence se consument. Les syndicalistes genevois d'Unia, du SIT et de Syna ont tapé fort ce 4 septembre, jour de lancement de la campagne de mobilisation dans la construction. Vêtus de T-shirts noirs, ces derniers ont annoncé une journée sombre dans le secteur le 16 octobre prochain. Au programme: une grande manifestation qui passera, évidemment, par le pont du Mont-Blanc, et une grève qui pourrait durer plusieurs jours. En cause? Les attaques frontales des patrons sur les

conditions de travail actuellement en vigueur et la rupture des négociations, au niveau national comme genevois.

ATTAKES PATRONALES

Pour rappel, la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN) arrive à échéance à la fin de l'année. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) a proposé une nouvelle convention dite moderne prévoyant une flexibilisation des horaires des travailleurs. Pour les syndicats, hors de question de cautionner cette précarisation. «Aujourd'hui, la CN prévoit 100 heures flexibles par an, explique José Sébastiao, responsable du secteur à Unia Genève et délégué aux négociations nationales. La SSE veut passer à 300 heures. L'hiver, les maçons seront renvoyés à la maison, et l'été, sous la canicule, ils feront des journées de 12

heures, samedi compris. C'est du travail sur appel déguisé!» A cela s'ajoute la déréglementation du travail fixe, avec l'explosion du recours aux travailleurs temporaires, «les esclaves des Temps modernes», selon le syndicaliste, posté devant l'entreprise Prelco, dont le directeur préside la section genevoise de la SSE.

Les syndicats dénoncent également les attaques salariales concoctées par les patrons. «Ils veulent baisser les salaires des travailleurs âgés, car leur rendement serait moindre, s'indigne Carlos Massas, de Syna. De même, alors qu'aujourd'hui, un maçon qui change d'emploi conserve sa classe salariale, la SSE exige que l'employé reparte de zéro.» Selon les syndicats, cela représenterait une perte de plusieurs centaines de francs par mois, voire près de 1000 francs pour un travailleur ex-

périmenté. «Sans oublier que, pour le calcul de la retraite anticipée, c'est le salaire des sept derniers mois qui compte...»

Enfin, les patrons ont l'intention de réduire à néant la protection des travailleurs en cas d'intempéries, déjà maigre sur le plan national.

IMMOBILISME GENEVOIS

A Genève, la situation est au point mort. A la suite des grèves de 2015 pour le renouvellement de la CN, les maçons genevois avaient émis une série de revendications concernant la limitation du travail temporaire à 10% sur les chantiers, une meilleure protection contre le licenciement des travailleurs âgés, une solution aux intempéries, la hausse du pouvoir d'achat à travers une augmentation de 150 francs par mois et la mise en place d'outils plus perfor-

mant pour lutter contre la sous-traitance. «Nous avons tout essayé pour pousser la partie patronale à négocier, explique Thierry Horner, du SIT. En vain. Depuis des mois, nous essayons des fins de non-recevoir.»

GROGNE GÉNÉRALE

La coupe est pleine pour les travailleurs de la construction. Dans ce climat très tendu, ils n'ont d'autre choix que de passer à l'action pour manifester leur mécontentement. «Le tableau se noircit partout en Suisse», soulignent les syndicalistes genevois. «Le 16 octobre, tous au pont!» appellent ces derniers. D'autres actions auront lieu sur les chantiers du pays durant tout le mois d'octobre. L'automne s'annonce chaud! ■

Rendez-vous: mardi 16 octobre à 6h30 à la place des 22-Cantons à Genève.

Ligne à ne pas franchir!



Une longue banderole a été déployée mercredi passé sous les fenêtres du Conseil fédéral pour l'inviter à ne pas franchir la «ligne rouge» lors des discussions sur l'accord-cadre avec l'Union européenne

Sylviane Herranz
Photos Neil Labrador

Une banderole géante, déroulée sous les fenêtres du Palais fédéral à Berne. Sur le tissu rouge, une inscription en trois langues: «Nous défendons les salaires et les conditions de travail». Unia et les autres syndicats de l'Union syndicale suisse (USS) avaient choisi le mercredi 5 septembre pour mener cette action afin de rappeler au Conseil fédéral la «ligne rouge» à ne pas franchir dans les discussions sur l'accord-cadre institutionnel avec l'Union européenne (UE), celle de la protection des travailleurs et des mesures d'accompagnement. Le gouvernement devait débattre ce jour-là des relations avec l'UE. Quelque 200 militants et syndicalistes s'étaient déplacés pour porter cette

longue banderole. Au nom des salariés, ils ont remis une lettre ouverte au Conseil fédéral. Cette dernière affirme: «Les mesures d'accompagnement et le système des conventions collectives de travail de force obligatoire doivent être améliorés de toute urgence. Ceci pour tous les salariés et sans discriminations!» Unia avertit: si la protection des salaires est affaiblie, ou si des travailleurs d'origines différentes sont dressés les uns contre les autres, le niveau des salaires baissa pour tout le monde. Raison pour laquelle les salariés s'indignent face à la remise en cause de la ligne rouge par les conseillers fédéraux Ignazio Cassis et Johan Schneider-Ammann au début de l'été. Ils avaient accepté de discuter des mesures d'accompagnement dans le cadre des négociations sur l'accord-cadre avec l'UE, se pliant,

comme l'explique l'USS, «aux vœux des tenants de la ligne dure du marché intérieur au sein de la Commission européenne». Situation qui avait poussé l'USS à rompre tout dialogue et à annoncer, le 8 août, sa non-participation aux négociations prévues sur les questions au sein du Département de l'économie.

PROTECTIONS À RENFORCER

«Les travailleurs et travailleuses réaffirment qu'ils ne négocieront pas sur le démantèlement de la protection des salaires. Ils exigent que le Conseil fédéral respecte la «ligne rouge» qu'il a lui-même confirmée à plusieurs reprises et, ainsi que cela a toujours été promis, ne les soumette pas à l'accord-cadre», a rappelé l'USS le jour de l'action. Pour la faîtière syndicale, la Suisse, située au centre de l'Europe, «a besoin de relations stables et bonnes avec l'UE et qu'à cet effet, une protection efficace et autonome des salaires et des conditions de travail est nécessaire.» L'USS rappelle aussi le principe «en Suisse on doit verser des salaires suisses» qui a sous-tendu le processus de mise en place de la libre circulation. «Pour atteindre cet objectif, les mesures d'accompagnement doivent être continuellement adaptées aux nouveaux défis et renforcées, mais pas démantelées. Elles resteront la clé du succès des ac-

cords bilatéraux seulement si la Suisse comble par elle-même les lacunes existantes.»

IL FAUT PLUS DE DROITS

Un objectif partagé par Vania Alleva, présidente d'Unia, qui a déclaré, lors de sa prise de parole devant le Palais fédéral: «Il faut davantage de droits en faveur des salariés et pas moins. Le Conseil fédéral a déclaré que les mesures d'accompagnement constituent une ligne rouge non négociable. Il doit impérativement s'y tenir!» Et d'évoquer, comme mesures pour protéger efficacement les salaires et les conditions de travail sur un marché sous pression, des salaires minimums légaux dans les cantons, une meilleure protection contre le licenciement, une limitation du travail précaire, des registres professionnels et des salaires permettant des contrôles efficaces. Selon le porte-parole du Conseil fédéral, interrogé par l'ATS, le gouvernement s'est bien penché ce 5 septembre sur le dossier européen mais n'a encore rien décidé. Ignazio Cassis projetait d'y présenter un projet d'accord «light», remettant à plus tard les questions qui fâchent, notamment celle de la question de la libre circulation. A suivre. ■

ÉGALITÉ:
«POLITICIENS, REVEILLEZ-VOUS!»

Hier matin, alors que ce journal était déjà sous presse, Unia menait une action sur la place Fédérale à Berne pour «réveiller les politiciens et politiciennes». Des femmes à barbe rose ont distribué des tracts aux parlementaires afin d'attirer leur attention sur le scandale des inégalités salariales qui se poursuit, avec une différence moyenne de quelque 20% en Suisse.

Le 24 septembre, le Conseil national doit examiner la révision de la Loi sur l'égalité (Leg), une révision transformée par la majorité bourgeoise en «une véritable peau de chagrin», a souligné Unia dans un communiqué. Ainsi, moins de 1% des entreprises seulement seraient obligées de faire des contrôles. Cette révision minimalistre n'a de plus passé la rampe de la commission concernée qu'à la seule voix de sa présidente, élue du PDC. «De qui se moque-t-on? Les femmes attendent depuis bientôt 40 ans que l'égalité soit enfin appliquée, c'est assez!» lance le syndicat. Unia va démarrer une campagne d'affichage avec des conseils tels que: «Besoin d'être augmentée? Faites-vous pousser la barbe!» D'autres éléments pour alimenter la campagne sont aussi publiés sur le site internet.

Face aux inégalités, Unia invite les «hommes et les femmes révoltés par cette injustice» à se rassembler le 22 septembre à Berne* pour la grande manifestation nationale autour du slogan: «L'égalité salariale, tout de suite!» ■ L'ES

*Horaires des trains et bus gratuits en pages 4 et 8.

MINI ANNONCE

RENCONTRES

Maria, 61 ans, divorcée,
Bellevaux 5, 2000 Neuchâtel.
079 290 53 51.

VOUS VOUS INTÉRESSÉZ

à l'actualité du monde du travail?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, L'Événement syndical suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- Je souscris un abonnement standard à L'Événement syndical (60 fr. par an)
- Je souscris un abonnement de soutien à L'Événement syndical (100 fr. par an)
- Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement L'Événement syndical pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
place de la Riponne 4
1005 Lausanne
forum@evenement.ch
Tél. 021 321 14 60

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT: Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Nicky Breitenstein

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Freddy Landry, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-

Abonnement de soutien Fr. 100.-

forum@evenement.ch

Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"

Catherine Gavin

IMPRESSION

Centre d'impression Tamedia SA

Tirage contrôlé 60371 exemplaires

Unia Transjurane

Manif pour l'égalité du 22.09.18

C'est notre affaire à toutes et tous!



#ENOUGH18
Berne 22-09-18

Déplacement en train gratuit depuis le Jura et le Jura bernois, sur inscription.
Nos secrétaires syndicaux distribueront les billets dans les gares de: Porrentruy, Delémont, Moutier, St-Imier et Tavannes.

Horaires des trains

Aller	Ville	Retour
11h42	Porrentruy	18h52
12h12	Delémont	18h18
12h23	Moutier	18h08
12h00	St-Imier	18h12
12h09	Tavannes	- 18h45
12h52	Bienne	17h49 18h20
13h17	Berne	17h13 17h43

Infos et inscriptions

Marie-Hélène Thies 079 400 61 52
Unia Transjurane 0848 421 600
www.transjurane.unia.ch
www.facebook.com/UniaTransjurane



Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail et des prestations équitables. Là où il n'y a pas encore de représentation syndicale, Unia œuvre à sa mise sur pied en défendant des valeurs de respect.



Le Syndicat.

En vue du prochain départ de l'actuel secrétaire régional, nous cherchons pour la région Transjurane (Jura et Jura Bernois) un ou une

Secrétaire régional-e (80 – 100%)

Votre poste

En tant que responsable de la Direction, une activité stimulante vous attend: avec une équipe dynamique, vous développez une politique et un mouvement syndical fort et influent dans différentes branches. Pour ce faire, vous organisez diverses mobilisations et actions, vous vous investissez dans la politique conventionnelle et sociale de la région. Vous menez et organisez la mise en œuvre de campagnes syndicales et orientez votre travail selon la stratégie nationale d'Unia. En outre, vous représentez le syndicat auprès des milieux politiques et économiques locaux et êtes garante des relations publiques tout comme de la communication. Vous êtes également le ou la responsable direct-e d'une équipe pluridisciplinaire et représentez la région Transjurane au sein des différents organes d'Unia.

Votre profil

Vous souhaitez faire évoluer la société et êtes engagé-e sur les questions syndicales et sociales. Doté-e de compétences pour l'organisation de campagnes et pour la gestion de projets, vous avez une première expérience dans un syndicat ou une ONG. Votre parcours atteste en outre d'une importante expérience en conduite du personnel. Très bon orateur ou très bonne oratrice, vous communiquez avec aisance et savez convaincre. Doué-e en négociation et de nature persévérante, votre méthode de travail est structurée et axée sur les objectifs. Grâce à votre esprit d'initiative et à votre charisme, vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but. Les outils informatiques de la palette MS-Office n'ont pas de secret pour vous, vous maîtrisez parfaitement le français ainsi qu'une deuxième langue nationale et disposez d'un permis de conduire.

Notre offre

Unia vous propose un travail riche de sens, intéressant et varié ainsi que des prestations sociales progressistes au sein d'une organisation à but non lucratif. Si vous vous intéressez à la politique syndicale et souhaitez intégrer une équipe dynamique, active dans une des régions les plus importantes en Suisse, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature. Nous nous réjouissons de vous lire et vous remercions d'adresser un dossier de candidature complet d'ici au **20 septembre 2018** à: bewerbung.be@unia.ch

Le lieu de travail principal est Delémont.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Philipp Arnold, responsable du personnel, au 031 350 22 32.

Unia est le premier syndicat de Suisse. Organisation dynamique comptant près de 200'000 membres, nous luttons pour des conditions de travail et des prestations sociales équitables.



Le Syndicat.

Pour renforcer notre direction régionale, nous sommes à la recherche d'un-e

Un-e collaborateur-trice à 60%

Vos tâches principales

- Gestion et suivi des membres Unia
- Accueil des membres et réception téléphonique
- Renseignements et assistance aux membres
- Participation aux événements syndicaux
- Tâches administratives courantes

Votre profil

- CFC employé-e de commerce ou titre équivalent
- Maturité professionnelle commerciale ou quelques années d'expérience
- Très bonne maîtrise des outils informatiques (en particulier Excel)
- Capacité de travailler de manière autonome tout en étant doté-e d'un esprit d'équipe
- Identification aux valeurs du mouvement syndical
- Très bonne communication orale et écrite en français et allemand (bilingue)
- Mobilité et flexibilité

Atouts pour le poste

- Connaissance d'une ou plusieurs langues de la migration
- Engagement associatif ou politique

Lieu de travail: canton de Fribourg

Entrée en fonction: de suite ou à convenir
Si vous êtes résolu-e à relever ce défi et à œuvrer pour un monde du travail plus juste et plus solidaire, nous attendons avec plaisir votre candidature, munie d'un dossier complet, à l'attention du service du personnel, Unia Fribourg, Route des Arsenaux 15, 1701 Fribourg. Pour des renseignements complémentaires : Steve Cand, Responsable RH et finances, 032 729 22 27

Délai de postulation: 15.09.2018

WWW.EVENEMENT.CH



Movendo, L'Institut de formation des syndicats
Des places sont disponibles pour les cours suivants:

Cours pour tous

Comptabilité double, perfectionnement comptable
Je 27 – Ve 28.09 Chexbres, Hôtel Préalpina

Animer et conduire une séance

Me 3.10 Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac

Economie d'entreprise – Lecture des comptes d'entreprises

Je 18 – Ve 19.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Mind Mapping

Lu 22.10 Yverdon, Synergic

Ménager sa santé au travail : connaissances de base

Je 25 – Ve 26.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Gestion de l'agressivité dans les services publics

Lu 29 – Ma 30.10 Chexbres, Hôtel Préalpina

Politique migratoire et droits des migrants

Lu 5 – Ma 6.11 Morges, Hôtel La Longeraie

Les bases de Windows sur PC pour seniors

Lu 12 – Ma 13.11 Yverdon, Synergic

Savoir prendre des notes, rédiger des procès-verbaux

Je 15 – Ve 16.11 Chexbres, Hôtel Préalpina

Cours pour représentations du personnel dans les institutions de prévoyance

Nous vous informons que la nouvelle session des cours pour représentations du personnel dans les institutions de prévoyance – cycle ARPIP 2018/2019 – débute le 20 septembre et attendons vos inscriptions !
Je 20.09 Lausanne, Hôtel Aulac

Pour les membres des syndicats, les frais sont en général pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions: www.movendo.ch, info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70,

PF17: Unia réitère son opposition aux cadeaux fiscaux

Si le comité central du syndicat salue un financement plus social de l'AVS, il demande à le dissocier de la réforme fiscale. Référendum envisagé

Jérôme Béguin

Réuni le 4 septembre, le comité central d'Unia a réitéré ses critiques envers le Projet fiscal 17 (PF17). Les Chambres fédérales doivent finaliser durant la session d'automne cette réforme fiscale qui vise à unifier le taux d'imposition entre entreprises suisses et étrangères. Pour rappel, le Conseil des Etats a décidé d'intégrer au projet un financement additionnel de l'AVS, qui se traduirait par une hausse paritaire des cotisations salariales de 0,3% et un versement supplémentaire de la Confédération, représentant au total quelque 2 milliards de francs, soit ce que coûtera au minimum PF17 en réduction de recettes fiscales. Dans une résolution adoptée, Unia salue un «financement plus social de l'AVS»: «Des cotisations salariales plus élevées et des contributions additionnelles de la Confédéra-

tion grèveraient davantage les hauts revenus, et sont ainsi beaucoup plus sociales qu'un financement unilatéral par la TVA.» Le comité central du syndicat demande toutefois la possibilité d'un vote dissocié sur les deux objets. «C'est l'unique manière de permettre aux citoyens d'exprimer séparément leur opinion sur chaque réforme», estiment les syndicalistes, qui ne veulent pas que l'assurance vieillesse soit réduite à un «objet de marchandise destiné à faciliter l'adoption d'une réforme de l'imposition des entreprises». Si Unia soutient par principe l'abolition des priviléges fiscaux accordés aux sociétés étrangères, le syndicat juge inacceptable les rabais d'impôts offerts aux entreprises suisses, qui pourraient atteindre jusqu'à 70% du taux d'imposition cantonal, et les compensations fiscales envisagées insuffisantes. De plus, PF17 ne prévoit pas de mesures pour contrer la concurrence fiscale intercan-

tonale. «En l'état, le projet met en danger le financement du service public, il doit être corrigé.» Le comité central se réunira de nouveau le 28 septembre prochain. «Les débats parlementaires seront alors terminés et toutes les données seront sur la table pour permettre à Unia de se prononcer sur sa participation à un éventuel référendum», explique Lucas Dubuis, porte-parole du syndicat. Si PF17 reste lié à l'AVS, il faudra trancher entre un gros cadeau aux actionnaires et une augmentation des cotisations sociales réclamée de longue date par le mouvement syndical. Le compromis aux Etats a notamment été forgé par Paul Reichsteiner et Christian Levrat, respectivement président de l'Union syndicale suisse et président du Parti socialiste suisse. Indépendamment de l'issue au niveau fédéral, Unia assure qu'il combattrait les rabais fiscaux dans les cantons.

UN RÉFÉRENDUM SE PRÉPARE

Quo qu'il en soit, on ne devrait pas faire l'économie d'un référendum. Le 1^{er} septembre, une quarantaine de militants se sont rencontrés à Berne pour coordonner leurs efforts contre la réforme de la fiscalité et du financement de l'AVS. Il y avait là des représentants d'une vingtaine d'organisations, celles qui avaient lancé le référendum contre Prévoyance vieillesse 2020 (PV2020), comme la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), solidaritéS, le Parti suisse du travail, la Jeunesse socialiste ou l'Avivo, mais aussi du Syndicat des services publics (SSP), des Verts et des Jeunes Verts, rapporte Paolo Gilardi, qui a participé à la réunion au nom de la CGAS. La récolte des signatures ne sera-t-elle pas plus compliquée que lors de PV2020? Comme le martèle Christian Levrat, cette fois la question de l'âge

de départ à la retraite des femmes a été écartée. Paolo Gilardi ne le pense pas: «On a dit non à RIE III et on nous propose une année plus tard la même chose... Il y a un ras-le-bol de ne pouvoir choisir, ce paquet ficelé est ressentie comme une prise d'otage. Au sein du Parti socialiste, les réticences sont plus grandes que lors de PV2020 et les Verts envisagent de participer au référendum. Quant à l'âge de retraite des femmes, nulle part il est pris un engagement de ne pas le relever. Le nouveau projet du conseiller fédéral Berret prévoit d'ailleurs la retraite à 65 ans pour tous.» Le syndicaliste du SSP ajoute que l'AVS ne se trouve pas dans une «situation de crise». «Depuis plus de 70 ans, le dis-

cours des bourgeois prétend que l'AVS court droit dans le mur. C'est un discours pour réduire les prestations. Il suffirait d'appliquer l'égalité hommes-femmes pour que 840 millions entrent chaque année dans les caisses de l'AVS.»

La coordination a prévu de distribuer un tract lors de la manifestation du 22 septembre pour l'égalité et de se revoir le 6 octobre pour décider du lancement du référendum, que Paolo Gilardi juge prévisible. «On peut imaginer que le projet va passer légèrement modifié dans le sens du renforcement des cadeaux fiscaux.» Le Conseil national doit en débattre dès aujourd'hui. ■



Unia s'était engagé pour le référendum et lors de la campagne de votation contre la 3^e Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Une réforme refusée par 59,1% des voix le 12 février 2017, qui réapparaît aujourd'hui sous le nom de Projet fiscal 17.



L'austérité en ligne de mire...

BRÈVES VOTATIONS

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN CONFÉRENCE

A l'aune des votations du 23 septembre essentielles à l'avenir de l'agriculture suisse et de la qualité de la nourriture, plusieurs conférences auront lieu ces prochains jours. Ce mercredi 12 septembre, un débat se tiendra à Yverdon sur l'initiative pour la Souveraineté alimentaire avec la présence de Fernand Cuche (Uniterre) et de Laurence Cretegny (députée PLR), au café Le Tempo (quai de la Thièle 3) à 20h. Jeudi 13 septembre, une table ronde réunira Berthe Darras (Uniterre), Christophe Beguin (SEL, Yverdon), Marc Haller (boulanger des pains de Mon Chemin), Philippe Sauvin (l'autre syndicat), et des producteurs locaux (La Ferme des Terres rouges, Pomy), à l'Hôtel-de-Ville d'Yverdon, salle des débats (2^e étage). Le Vert Fernand Cuche fera également partie de la discussion, qui suivra la projection du film *Les dépossédés* (1h15) du cinéaste québécois Mathieu Roy, le samedi 15 septembre à 13h30, au cinéma Eden à Château-d'Ex, dans le cadre des rencontres élément terre*. Roland Bosson, paysan, et Reto Cadotsch, cofondateur des Jardins de Cocagne, participeront également à la discussion. ■ AA

*Intitulée «Du local au bocal», la deuxième édition des Rencontres élément terre se déroulera à Château-d'Ex du 14 au 16 septembre.

Plus d'information sur: www.rencontres-element-terre.ch

«VOTER 2 X OUI»

La Plateforme pour une agriculture socialement durable appelle, dans un communiqué, à voter deux fois «oui» lors des votations des initiatives agricoles le 23 septembre prochain. Depuis près de vingt ans, la Plateforme se bat pour des conditions de travail dignes et équitables. Elle rappelle que l'harmonisation des salaires et des conditions de travail pour les 30 000 salariés agricoles et la soumission à la Loi sur le travail sont urgentes. «La Suisse est un pays moderne qui doit veiller à une production agricole de qualité pour toute la population, voilà l'enjeu principal des deux initiatives agricoles. Il s'agit d'un enjeu crucial pour nos sols, l'eau et le climat ainsi que pour les paysannes et les paysans» et leur personnel. ■ AA

POING LEVÉ

UN DÉLIT, LA SOLIDARITÉ?

Par Aline Andrey

Face à la forteresse européenne et aux durcissements des lois migratoires, la légitimité des textes se doit d'être questionnée. Et c'est ce qui arrive de plus en plus, puisque le «délit de solidarité» semble être devenu l'ultime rempart face aux injustices politiques migratoires européennes. Les exemples ne manquent pas. Dernier cas médiatisé en Suisse romande: l'histoire de ce pasteur du canton de Neuchâtel accusé d'avoir enfreint l'article 116 de la Loi sur les étrangers. Son «crime»? Avoir offert l'hébergement et de la nourriture à un requérant d'asile débouté, ou plutôt un être humain sans toit et ayant faim. Et il n'est pas le seul à avoir été interpellé par la police pour avoir fait preuve de charité ou tout simplement d'entraide envers son prochain. Au Tessin, en 2017, Lisa Bosia Mirra, députée au Grand Conseil, était condamnée à verser 8800 francs, avec sursis, et 1000 francs d'amende pour avoir facilité l'entrée en Suisse de jeunes gens bloqués à la frontière italo-suisse. Dans le canton de Vaud, plusieurs perquisitions ont eu lieu chez des parrains et des marraines de requérants déboutés.

Une chasse aux sorcières en somme, qui ne touche pas que la Suisse. En France, les interpellations ne manquent pas. L'une des dernières situations ayant fait grand bruit: les «trois de Briançon» qui ont symboliquement passé la frontière franco-italienne au mois d'avril avec des migrants, en réaction à l'action de blocage le jour précédent d'un groupuscule d'extrême droite. Leur procès a été repoussé en novembre. Reste qu'une avancée considérable a eu lieu cet été, à la suite de la dénonciation d'associations de défense des droits humains ayant demandé l'abolition du «délit de solidarité» au Conseil constitutionnel... qui leur a finalement donné raison, du moins en partie. L'instance a ainsi estimé que l'aide désintéressée aux migrants en situation irrégulière ne pouvait pas être poursuivie, en vertu du principe de Fraternité. Mais l'aide à l'entrée irrégulière, qui concerne les trois militants de Briançon, reste toutefois punissable... ■

Parler de «délit de solidarité» est en soi paradoxal. Comment peut-on allier deux mots de sens aussi contradictoire? Comment en est-on arrivé à estimer que la solidarité pouvait être un délit? Alors que le vivant – humains, animaux, végétaux – est fondé sur cette qualité intrinsèque. Pour ceux qui en douteraient, le livre *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, écrit par deux scientifiques, Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, démontre avec de multiples exemples à l'appui que l'humain est fondamentalement coopératif. Ce sont les systèmes, la machine néolibérale entre autres, qui pervertissent son essence solidaire. Un premier pas, en vertu du principe d'humanité, serait de rayer enfin l'article 116 de la Loi sur les étrangers qui criminalise des humains venant en aide à d'autres humains. ■

LE LICENCIEMENT COLLECTIF SOUS LA LOUPE DU DROIT

Jean Christophe Schwaab a publié récemment un livre juridique sur le licenciement collectif. Mise en perspective

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Petit, concis, complet. L'ouvrage *Le licenciement collectif* de Jean Christophe Schwaab, ancien conseiller national socialiste, s'adresse à tout syndicaliste, employeur, juriste, homme de droit ou politicien concerné par cette problématique. Ce recueil, sorti juste avant l'été, offre une vision claire de la législation actuelle sur la question. Il peut également être utile aux salariés confrontés au choc d'une annonce de licenciement massif et soucieux de connaître l'environnement juridique dans lequel ils se trouvent. L'auteur, docteur en droit et ancien syndicaliste, décrit les lois et la jurisprudence, mais il s'est aussi appuyé sur les connaissances pratiques d'Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Vaud, canton confronté à de nombreux congés collectifs ces dernières années. Dans la préface, le conseiller fédéral Schneider-Ammann, qui a été employeur et représentant de l'industrie des machines, rappelle que «la protection des licenciements est relativement modérée en Suisse». Il salue le modèle du partenariat social sur lequel elle repose, un modèle efficace, dit-il, pour gérer un marché du travail flexible. Entretien avec Jean Christophe Schwaab.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi un tel ouvrage, maintenant?
C'est un peu un hasard du calendrier. L'éditeur, spécialisé dans le juridique, me l'a commandé pour expliquer le droit tel qu'il est. J'ai parfois dû dire des choses avec lesquelles je n'étais pas d'accord mais elles sont ainsi. C'est pourquoi je fais également des propositions pour améliorer le droit tel qu'on le souhaite. La sortie du livre est arrivée en plein pendant les licenciements chez Nestlé, OVS, Tamedia ou encore à l'ATS.

Vous ne parlez pas directement des luttes contre les licenciements collectifs menées par Unia Vaud, mais vous écrivez qu'elles vous ont permis d'être moins théorique?

Oui, Yves Defferrard m'a fourni des exemples du terrain. C'est un des meilleurs spécialistes du licenciement collectif. Unia Vaud a obtenu d'excellents résultats en matière de plan social et même le maintien d'une entreprise avec Novartis. J'en retiens deux choses. D'abord qu'unis, les salariés sont forts et obtiennent des résultats. Pour cela, ils doivent être bien conseillés et défendus par un syndicat indépendant, ayant des contacts politiques, médiatiques et l'expérience de mener des négociations. Le second élément, c'est que lorsque les autorités politiques entrent en jeu, il y a aussi des résultats, ce qui dément le dogme libéral du laisser faire. Mais pour que les autorités bougent, il est nécessaire que les travailleurs se mobilisent. Il y a bien sûr des fois où cela ne fonctionne pas. Avec Tamedia, par exemple, qui s'est moqué de ses employés et des autorités vaudoises et genevoises cet été. Quand l'employeur fait preuve de mauvaise foi, ment, joue la montre, cache qu'il veut augmenter ses dividendes, ou l'assume comme Tamedia, il serait né-



Les travailleurs ont des droits lorsqu'ils sont confrontés à une annonce de licenciement collectif, notamment pour proposer une atténuation des conséquences et négocier un plan social. Mais au-delà du droit à la consultation, le rapport de force, la mobilisation des salariés avec le soutien d'un syndicat peuvent aussi aboutir à la sauvegarde d'emplois et même de l'usine comme l'a montré la lutte exemplaire chez Novartis à Nyon en automne 2011. Ici, le personnel devant le Grand Conseil.

cessaire de durcir les sanctions, qui ne sont que de deux mois de salaire au maximum par employé. Une entreprise aussi puissante que Tamedia ne craint pas ces sanctions. Deux mois, cela incite à la mauvaise foi et à la violation du droit. Les grandes entreprises prévoient de licencier budgétisent certainement de telles sanctions!

Vous faites justement des propositions d'amélioration du droit, quelles sont-elles?

Il faudrait que les sanctions soient les mêmes que pour un licenciement abusif individuel, soit six mois, avec l'espoir que ces six mois soient augmentés, car ils ne sont pas suffisants. Quand Tamedia licencie un délégué du personnel, il s'en fiche si cela lui coûte 30 000 francs. L'idée n'est pas de mettre la tête sous l'eau à une entreprise ayant de réelles difficultés. Si elle est de bonne foi et négocie, il n'y a pas de sanction. En revanche, le but est de punir les voyous de telle manière qu'ils n'aient pas envie de recommencer! Il faudrait également porter l'obligation de négocier un plan social aux entreprises dès 100 employés, contre 250 actuellement, ce qui a déjà été proposé au Parlement. Et fixer des standards minimaux dans les plans sociaux, avec notamment des indemnités de départ minimales et des aides à la formation.

Ce printemps, Nestlé a refusé qu'Unia s'assied à la table des négociations, alors que le droit sur les licenciements repose sur le partenariat social. Les entreprises peuvent-elles refuser de négocier avec un syndicat?

Si les travailleurs mandatent le syndicat, l'entreprise ne peut pas refuser. Mais les directeurs savent très bien que si les salariés négocient avec un syndicat, ils feront mieux qu'une commission du personnel même aguerri. Cette dernière n'a pas l'expérience et l'indépendance d'un syndicat.

Il faut aussi que les négociations se mènent avec des gens ayant le pouvoir de décider. Nous sommes souvent confrontés à des représentants patronaux, ou des avocats, qui ne peuvent prendre aucune décision. Que chaque partie se fasse conseiller est une chose, mais un avocat qui négocie à la place de l'employeur atteste de sa mauvaise foi.

C'est pourtant de plus en plus souvent le cas. Une autre tendance est celle d'employeurs proposant aux travailleurs de payer un avocat pour leur défense...

Juridiquement, l'employeur doit soutenir financièrement la représentation du personnel, y compris pendant la procédure de consultation. Mais de là à dire aux travailleurs quel avocat doit les défendre... Un tel avocat ne peut être considéré comme indé-

pendant. C'est une entorse au partenariat social. Certes, les travailleurs peuvent se faire représenter par qui ils veulent. Mais je pense que c'est une erreur de mandater un avocat plutôt qu'un syndicat, ce n'est pas son métier! ■



Le livre *Le licenciement collectif* est disponible en librairie ou sur le site de l'éditeur: www.schulthess.com/verlag/ editions-romandes

COMMUNIQUÉ

LE TAUX MINIMAL PÈSE SUR LES RENTES: LE CONSEIL FÉDÉRAL DOIT CORRIGER LE TIR

La recommandation faite au Conseil fédéral la semaine dernière par la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle (Commission LPP) agrave les difficultés des salariés en matière de prévoyance vieillesse. Les rentes du 2^e pilier vont continuer de diminuer et les futurs retraités auront toujours moins dans leur porte-monnaie. Un taux minimal sous la barre de 1% constitue l'ouverture d'une brèche inédite. Non seulement cela fera baisser encore davantage les rentes, mais cette mesure va ébranler durablement la confiance des assurés dans le 2^e pilier. Le Conseil fédéral doit donc intervenir pour corriger cette situation. Si le gouvernement suit la recommandation de la Commission LPP, le taux minimal passerait sous la barre de 1% pour la première fois dans l'histoire du 2^e pilier. C'est inacceptable. En 2017, les caisses de pension ont pu augmenter substantiellement leurs réserves. Et elles ont pu dégager des rendements de 7 à 8%. La diminution progressive et considérable du taux minimal au cours des dernières années est la conséquence d'un catastrophisme injustifié. La preuve: les chiffres du Credit Suisse Index montrent bel et bien que les caisses de pension suisses ont obtenu des rendements de 5,5% en moyenne au cours des six dernières années. Dans ce contexte, un taux minimal de 1,25% (1% actuellement, ndlr) ne devrait poser aucune difficulté aux caisses de pension.

Le Conseil fédéral serait bien avisé de ne pas tenir compte de cette recommandation alarmiste de la Commission LPP et de résister aux pressions du patronat et de l'Association suisse d'assurances (ASA) pour une nouvelle baisse du taux minimal. Sinon, on s'éloignerait encore davantage de l'objectif de prestation pour la prévoyance vieillesse, ancré dans la Constitution, selon lequel le premier et le 2^e pilier additionnés doivent permettre de maintenir après la retraite un niveau de vie convenable. Avec un taux si bas pour le 2^e pilier, il est évident que cet objectif ne pourra être atteint que par des hausses des rentes AVS. ■ Union syndicale suisse

BRÈVE

USS COLLOQUE SUR LA PROTECTION CONTRE LES CONGÉS

La protection des travailleurs contre le licenciement individuel sera à l'ordre du jour du prochain colloque juridique de l'Union syndicale suisse. Ce dernier se déroulera le vendredi 21 septembre, de 10h15 à 17h, à Berne. Il s'adresse aux avocats, juristes, collaborateurs des syndicats, membres des commissions d'entreprise et militants intéressés.

Le colloque reviendra sur l'évolution de la protection contre le licenciement en Suisse, notamment en lien avec le droit international et les dispositions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les licenciements antisyndicaux, ainsi que les licenciements abusifs en raison du sexe et de l'âge figureront parmi les thèmes de la journée. De nombreux intervenants prendront la parole. Parmi eux, la directrice adjointe de la commission de l'application des normes de l'OIT. Un tour d'horizon sur le droit en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie et l'état des réformes en Suisse seront aussi à l'ordre du jour. ■ SH

Renseignements, coûts et inscriptions sous: www.uss.ch/colloquejuridique2018

LES SYNDICATS SE SOULÈVENT CONTRE LA RÉVISION DE LA LOI SUR LE TRAVAIL

L'Union syndicale suisse est déjà prête à lancer un référendum pour contrer un démantèlement des conditions de travail

Aline Andrey

Les provocations contre les salariés de Suisse s'enchaînent. L'Union syndicale suisse (USS) ne cache pas son indignation en préambule de son communiqué du 7 septembre. Elle dénonce les attaques de la Commission de l'économie du Conseil des Etats qui souhaite supprimer la durée hebdomadaire maximale de travail et l'enregistrement de la durée du travail. Et est déjà prête à organiser un référendum contre cette révision de la Loi sur le travail qui vient d'être mise en consultation.

Celle-ci repose sur les initiatives parlementaires de Karin Keller-Sutter (PLR) et de Konrad Graber (PDC). Elle ouvre la porte à l'annualisation du temps de travail permettant de légaliser une durée hebdomadaire de travail de plus

de 70 heures et à la fin du contrôle du temps de travail pour un grand nombre d'employés. Les «spécialistes disposant d'un pouvoir de décision important» et les cadres seraient exclus des dispositions protectrices sur le temps de travail. «La protection contre l'épuisement professionnel et le travail gratuit seraient ainsi supprimée pour près de 40% des salariés, soit 1,4 million de personnes», alerte l'USS. Le caractère flou de la définition des employés touchés par cette mesure donnerait, selon la faîtière syndicale, une grande marge de manœuvre aux employeurs.

«Les supérieurs hiérarchiques des branches à bas salaires seraient concernés, comme une gérante de succursale dans le commerce de détail. Et les spécialistes pourraient aussi inclure dans le personnel infirmier ainsi que les monteurs spécialisés», a donné en exemple Paul Rechsteiner, président de l'USS, lors de la conférence de presse de la faîtière.

RISQUES POUR LA SANTÉ

La fin de l'enregistrement du temps de travail ne permettrait plus aux inspecteurs du travail de vérifier si les règles de protection comme le repos nocturne, l'interdiction de travailler le dimanche et les pauses sont respectés. L'USS craint dès lors une explosion d'heures supplémentaires de travail non payées, notamment le dimanche, avec pour conséquence des perturbations de la vie familiale et des risques importants sur la santé. «De longs ho-

raires de travail augmentent le risque de maladies cardiovasculaires, de cancer, d'arthrite, de diabète et de maladies psychiques. Selon la Société suisse de médecine du travail, la révision de la LTr entraînerait aussi une augmentation des absences pour cause de maladie, et donc des coûts pour les employeurs et la société.»

Alors que la situation est déjà pénible pour bon nombre de travailleurs. Vania Alleva, présidente du syndicat Unia, souligne: «Selon les analyses du Seco, plus d'un tiers des employés en Suisse se disent souvent ou toujours épuisés à la fin de la journée. Bon nombre d'entre eux affirment ne pas pouvoir récupérer pendant la nuit. Le stress généré par la flexibilisation est donc actuellement un énorme problème pour des millions de salariés en Suisse.»

LA LOI DÉJÀ MISE À MAL

Depuis 2015, Unia a mis en place une hotline «Service temps de travail» pour les employés et les témoignages ne manquent pas sur les abus graves déjà en cours au niveau du respect du temps de travail. Des temps partiels qui deviennent du travail sur appel, des semaines de 60 heures qui font dire à une vendeuse avoir «l'impression d'habiter dans le magasin» et des heures supplémentaires quotidiennes jamais payées.

SOUmis À UNE AUTORITÉ LIBÉRALE?

Unia ne conteste pas la nécessité d'animer les quartiers, mais demande à ce que toutes les préoccupations soient prises en compte. Dans un courrier envoyé en juillet dernier, le syndicat demandait justement au Conseil d'Etat de pouvoir exposer ses vues. Une demande qui est restée lettre morte. «Il n'est pas acceptable que l'autorité politique renonce à prendre l'avis des salariés! Nous sommes tentés d'en déduire que le Conseil d'Etat est soit arrogant, soit soumis à l'autorité d'une économie libérale», écrit le secrétaire régional d'Unia Fribourg, Armand Jaquier, dans une nouvelle missive adressée à l'exécutif.

Le syndicat attend du Conseil d'Etat le gel des «décisions qui ont pour conséquence le démantèlement de la protection des salariés», qu'il accepte une rencontre afin «d'entendre les préoccupations de ces derniers qu'il semble ignorer» et de négocier aussi avec les représentants des travailleurs. Unia attend également du Conseil communal d'être impliquée dans la modification du règlement communal. ■



Unia a mobilisé largement contre le projet de démantèlement de la Loi sur le travail. En octobre 2017, des travailleurs de l'industrie du syndicat remettaient à la Chancellerie fédérale 6300 signatures de salariés de la branche, exigeant le respect de leur temps libre. Des messages de protestation d'autres secteurs, notamment des employés des services en mars dernier, ont aussi été transmis au Parlement. Mais ce dernier refuse de les entendre.

Le Conseil d'Etat fribourgeois ignore le personnel de la vente

Trois quartiers de Fribourg pourront prolonger les heures d'ouverture des commerces. Les travailleurs n'ont pas été consultés

Jérôme Béguin

Les magasins des quartiers de la Basse-Ville de Fribourg ouvriront-ils les dimanches et les jours fériés? Et, en semaine, jusqu'à 22h? Le Conseil d'Etat fribourgeois vient d'accorder, par voie d'ordonnance, la qualité de zone touristique à l'année aux quartiers du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville, a annoncé la semaine dernière la presse cantonale. Voulu par l'Agglomération et le Conseil communal de Fribourg, ce changement de statut ouvre la possibilité de modifier le règlement communal sur les heures d'ouverture des commerces. Le Conseil général doit encore se prononcer. Problème, nul n'a daigné consulter les employés des plus de 200 commerces concernés, qui finissent au

jourd'hui leur journée de travail à 19h en semaine (avec une nocturne hebdomadaire jusqu'à 21h) et à 16h le samedi. Des salariés qui se reposent évidemment les dimanches et les jours fériés, mais qui pourraient être assurés à travailler ces jours-là jusqu'à 20h. Les employés du commerce de détail fribourgeois ne bénéficient pas d'une convention collective, seule la Loi sur le travail (LT) offre une protection et, comme le dénonce Unia Fribourg dans un communiqué, «la zone touristique permet de déroger à la LT, donc à la protection de la santé des salariés». «Dans la vente, les employeurs, en particulier les grands distributeurs, exigent une disponibilité quasi permanente, alors que les heures payées effectives nettes ne font que diminuer», ajoute le syndicat.

Vania Alleva souligne que les collaborateurs du syndicat se battent pour faire appliquer le droit existant, comme la saisie du temps de travail, l'indemnisation des heures supplémentaires, l'octroi de temps de repos suffisant ou un délai d'annonce de deux semaines au moins pour les horaires de travail. Et ce, en discutant avec les employeurs et les autorités, par le biais de contrôles réguliers ou encore des protestations collectives et des plaintes relevant du droit du travail. Des droits aujourd'hui

d'autant plus menacés par la révision proposée. Et de conclure: «Les employés en Suisse ont déjà les temps de travail les plus longs d'Europe et sont exposés à des niveaux de stress extrêmement élevés. Les défis de la numérisation intensifient la pression à la flexibilisation. C'est pourquoi il faut plus de protection de la santé des salariés, pas moins. Il faut plus de droits pour les salariés, pas moins, afin que les personnes puissent travailler pour vivre. Et non pas le contraire.» ■

UN ROMAND À LA TÊTE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE?

Le comité central d'Unia a nommé Pierre-Yves Maillard comme candidat à la succession du président sortant de l'USS, Paul Rechsteiner. Mais rien n'est encore joué

Aline Andrey

A 66 ans, Paul Rechsteiner quittera l'Union syndicale suisse fin novembre, après plus de vingt ans de présidence. Pour le remplacer, une quinzaine de candidats potentiels ont été approchés par la commission de recherches de l'USS créée à cette occasion. Trois personnes ont clairement annoncé leur souhait d'être candidat: le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard, les conseillères nationales Barbara Gysi (Saint-Gall) et Marina Carobbio (Tessin). Le conseiller national valaisan Mathias Reynard ne s'est pas, jusqu'à aujourd'hui, officiellement porté candidat, mais n'a pas caché son intérêt.

Dans un second temps, Pierre-Yves Maillard a fait une demande de soutien à Unia, dont le comité central a décidé, à une large majorité, de le nommer à la candidature. Parallèlement, Mme Gysi a été désignée par l'Association du personnel de la Confédération (APC) qu'elle préside.

En effet, ce sont les fédérations, les Unions syndicales cantonales ou les groupes d'intérêt de l'USS (commission femmes, retraités, migrants, jeunesse, LGBT) qui peuvent désigner les candidats à l'élection.

Plusieurs critères pèsent dans la balance: la question de l'élection d'une femme, la région linguistique, le renouveau générational ou encore la possibilité d'une coprésidence. A noter que, dans le comité présidentiel actuel de l'USS, comptant neuf personnes y compris le président, il y a un seul Romand, et trois femmes. Le vote final se déroulera lors du congrès de l'USS les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains. La réélection du comité présidentiel aura lieu également à ce moment-là.

Pour mémoire, Unia représente, avec ses 200 000 membres, la plus grande fédération de l'USS. Cette dernière compte 16 syndicats et quelque 380 000 membres. ■

Pour plus d'informations: www.uss.ch

Pour une femme à la présidence de l'USS

«Après vingt ans de présidence masculine, l'heure est venue pour une présidente de l'USS.» Le message de la commission féminine de l'Union syndicale suisse est clair. Vendredi dernier, dans un communiqué, elle annonçait avoir décidé, à l'unanimité, de recommander au congrès de l'USS les deux candidates à la succession de Paul Rechsteiner: Marina Carobbio du SSP et Barbara Gysi de l'APC. La commission relève que l'USS n'a connu qu'une seule coprésidente dans son histoire, Christiane Brunner entre 1994 et 1998. «Il est plus que temps qu'une femme se trouve à la tête de la plus grande faîtière syndicale, d'autant plus que non seulement le monde du travail, mais les syndicats aussi se féminisent toujours plus», souligne la commission. Et d'expliquer qu'à l'heure où la lutte pour l'égalité salariale et contre les discriminations est à l'ordre du jour, comme la préparation de la grève des femmes de 2019, élire une présidence féminine donnerait non seulement l'exemple en matière de place dans des positions dirigeantes, mais aussi «un signal clair pour les femmes et l'égalité maintenant». La commission féminine a entendu les deux candidates. «Ces deux femmes possèdent l'expérience de direction, la capacité à s'imposer et les compétences nécessaires pour diriger à l'avenir l'USS», écrit-elle, en parlant encore de «personnalités fortes et combatives» qui «dirigeraient efficacement l'USS demain». ■ L'ES



Paul Rechsteiner quitte l'USS fin novembre.

NEIL LABRADOR

AGENDA UNIA

GENÈVE

PERMANENCES PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 18 septembre à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 20 septembre à 16h.

COURS GRATUITS

Droit du travail:

les bases pour mieux s'y retrouver
Le syndicat Unia et la caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés un **cours gratuit** sur le droit du travail pour leur permettre d'en connaître les principales bases.

Inscrivez-vous sans autre par mail à neuchatel@unia.ch à la date qui vous convient:
Jeudi 20 septembre: Neuchâtel, 19h à 22h.

Samedi 20 octobre:

La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.

Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.

Lieux des cours:

Unia, av. de la Gare 3, Neuchâtel.

Unia, av. Léopold-Robert 67, La Chaux-de-Fonds.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Fondue

Comme chaque année, nous vous invitons à venir déguster notre traditionnelle fondue le **mardi 26 septembre**.

Rendez-vous dès 11h30. Attention nouveau local: salle St-Louis, rue du Temple Allemand à côté de l'église du Sacré Cœur. Arrêt de bus: Stavey Mollondin (bus de l'Hôpital). Inscriptions auprès de Didier Gigon, 032 968 63 08 ou 079 385 37 55 **jusqu'au 24 septembre**.

Le Comité souhaite que vous soyiez nombreux à partager ce repas dans la bonne humeur.

En effet, les membres d'autres sections de la Région Unia Neuchâtel sont cordialement invités à y participer.

LE LOCLE

GROUPE DES ÂINÉS

Course pédestre du 19 septembre

Chers amis marcheurs et non marcheurs, nous vous proposons une balade facile dans la vallée de la Sagne. Départ depuis le parc de la gare de la Sagne, puis Marmoud et La Loge.

Durée: 1h30 plus arrêts éventuels.

Dénivelé: 5 m. Difficulté: facile.

Marcheurs et non marcheurs:

Départ: Le Locle, place Bournot (derrière le Rubis) à 9h30 pour La Sagne.

Dîner au restaurant Von Bergen à la Sagne.

Au menu: salade, jambon, rösti, dessert.

Prix du repas: 17,50 fr.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Bulletin d'inscription

Nom, prénom:

Inscrit marcheur(s)

Avec voiture: OUI NON

Places disponibles

Inscrit non marcheur(s)

Avec voiture: OUI NON

Places disponibles

Inscrit repas

A retourner à Roland Vermot, Envers 39, 2400 Le Locle, avant le 13 septembre, dernier délai.

TRANSJURANE

Programme d'activités

20 septembre: restaurant la Cuisinière à 16h à Cortébert, org. groupe Jura bernois.

octobre: jass, encore à définir, org. Région.

18 octobre: encore à définir, Pont-de-Martel (NE), org. groupe Jura bernois.

14 novembre: Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt, org. Ajoie.

15 novembre: assemblée du groupe et dîner à 11h, place du 16 Mars à Bocciodrome de Corgémont, org. Groupe Jura bernois.

21 novembre: comité et assemblée générale des retraités au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.

Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.

Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.

Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.

Lundi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

SOIREE D'INFORMATION

Libre circulation et mesures d'accompagnement

Vasco Pedrina, ex-président du SIB et ancien co-président d'Unia, intervient lors d'une soirée d'information sur le thème «Libre circulation des personnes – Mesures d'accompagnements et accord cadre Suisse – Union européenne – Que faire?»

Cette soirée aura lieu le **27 septembre à 18h45**, au café le Bourgeois à Sierre (1^{er} étage). Inscriptions auprès de valais@unia.ch

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606. Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Château-d'Œx: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.

Lausanne: place de la Ripo nne 4.

lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.

Le Sentier: Grand-Rue 44.

Mardi et jeudi de 14h à 18h.

Morges: Grand-Rue 73–75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.

Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

Payerne: rue du Simplon 10.

Jeudi de 16h à 18h30.

Crissier: rue des Alpes 51.

Mardi et jeudi de 16h à 18h30.

Vevey: avenue Paul-Cérésole 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30. Samedi de 9h à 11h.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE

En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille provisoirement à l'adresse suivante: **place Bel Air 6, 1260 Nyon**.

Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés. Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert uniquement les après-midis (fermé les matins). Heures d'ouverture:

Lundi de 13h30 à 17h30.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.

Vendredi de 13h30 à 16h.

Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

GROUPE DES RETRAITÉS

Programme d'activités

Journée raclette au refuge de Sauvabelin: mercredi 19 septembre dès 11h. Dernier délai pour l'inscription: vendredi 14 septembre

Séance du comité:

mercredi 5 décembre à 9h45 chez Unia.

Repas de fin d'année: mercredi 12 décembre au restaurant La Treille à Prilly.

D'autres séances de comité pourront être fixées selon les activités.

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

En raison du Jeûne fédéral, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 26 septembre. ■ AA

La rédaction

BRÈVE

SÉRIE DE CONFÉRENCES AUTOUR DU BRÉSIL

A quelques semaines de l'élection présidentielle brésilienne du 7 octobre, l'ONG E-Changer invite deux de ses coopérants à venir parler de la situation politique et sociale ainsi que des conditions de vie des indigènes. Sylvie Petter, infirmière et co-péristale suisse d'E-Changer pour l'amélioration de l'accès à la santé du peuple Yanomami, et Djalmá Costa, défenseur des droits humains et coordinateur du programme E-Changer Brésil, animeront une dizaine de rencontres publiques – y compris dans des écoles et des universités – à Berne, Fribourg, Genève, Jura, Valais, Vaud, Zurich et Winterthour. Ils seront accompagnés lors de leurs interventions par d'autres acteurs locaux.

Fribourg, mercredi 12 septembre à 19h30, centre Phénix, rue des Alpes 7. «Election au Brésil: le retour en force des inégalités?».

Genève, jeudi 13 septembre à 19h, Maison des associations, rue des Savoises 15. Projection du documentaire «Secoya 25 ans d'action» (Documentaire court sur le travail de l'ONG Secoya avec le peuple Yanomami), suivie d'une table ronde «La santé globale comme un droit».

Yverdon, samedi 15 septembre à 13h, au festival Alternat'Yv, Château à l'aula Magna, place Pestalozzi. Table ronde: «Papa, tu m'achètes un paquet de chips?», les défis de l'alimentation ici et dans le monde.

Sion, lundi 17 septembre à 19h, table ronde autour de l'Objectif du Développement durable (ODD).

Lausanne, mercredi 19 septembre à 18h, auditoire Yersin au CHUV, projection du documentaire «Secoya 25 ans d'action», suivie d'une table ronde «Le droit des peuples indigènes: accès à la santé et l'éducation du peuple Yanomami au Brésil».

Delémont, vendredi 21 septembre à 18h, à la

Textes Aline Andrey
Photos Neil Labrador

«C'est le plus beau métier du monde. Même si je n'ai pas l'impression de travailler.» Ainsi parle la passionnée Alexandra Dousset de ce qui est devenu sa vocation. «Jeune, j'ai assisté à un accouchement. J'avais trouvé trop violent, trop dur», se souvient-elle. Reste que, ses études de médecine en France et, plus largement, la vie, finiront par l'amener à suivre ce cursus. Plus de vingt ans plus tard, Alexandra Dousset est sur le point d'ouvrir la première maison de naissance de Lausanne, à quelques pas du Chuv. Son nom: Eden. Un paradis qui attend les dernières autorisations pour accueillir ses premiers accouchements. Pour l'heure, l'étage supérieur de la petite maison familiale, mise à disposition par une ancienne patiente, Ronda, devenue amie d'Alexandra Dousset, fait office de lieu de consultations et de préparation à l'accouchement. Elles sont cinq sages-femmes à se partager cet espace, travaillant en réseau et membres de l'association Esprit Sage-femme.

LES BATTEMENTS DE CŒUR

En cet après-midi estival, une jeune femme, ventre arrondi, vient voir celle qui a mis au monde son premier enfant. Un nouveau bilan de santé est établi, avant de tenter d'écouter le cœur du bébé. «Il bouge dans tous les sens», sourit la sage-femme. Et, tout à coup, cet écho bouleversant comme s'élevant du fond des océans.

«J'ai choisi d'être suivie par une sage-femme, car j'avais besoin d'être rassurée, de la connaître et qu'elle me connaisse. A l'hôpital, tu ne sais jamais sur qui tu tombes, et c'est tellement stérile et froid. En même temps, je n'avais pas envie d'accoucher à la maison, notre petit appartement à l'époque était très peu isolé et je n'avais qu'une minuscule baignoire, d'où mon choix de la maison de naissance», relève Anaïs Gumi qui a donné naissance à un petit garçon il y a deux ans et demi. «C'était un bel accouchement, même si je n'aurais jamais pu imaginer les douleurs, ni d'ailleurs les ressources que j'avais en moi.»

UN SUIVI GLOBAL

«La plupart du temps, nous n'avons pas grand-chose à faire, sourit Alexandra Dousset qui fait confiance aux capacités de la mère et de l'enfant. C'est ce suivi global, des premiers mois de grossesse à la naissance jusqu'aux soins post-partum, qui est passionnant et offre un contexte optimum pour que tout se passe bien.» Elle propose ainsi des préparations à l'accouchement, de la sophrologie, prescrit des séances d'acupuncture, utilise la phytothérapie «pour que le corps soit prêt».

«Cette confiance mutuelle est impossible à l'hôpital», explique Alexandra Dousset. «Les horaires des équipes sont difficilement compatibles avec une naissance. Il faut aimer l'improvisation. Pour ma part, durant les trois semaines avant le terme, et une dizaine de jours après, je dois être atteignable 24 heures sur 24. L'année passée, je n'ai pas pu fêter Noël en famille, ni Nouvel An», souligne cette mère de trois enfants nés à l'hôpital, une évidence à l'époque pour celle qui a travaillé pendant quatorze ans en milieu hospitalier en France.

«J'ai beaucoup aimé ces années où je faisais jusqu'à trois accouchements par jour. Mais, depuis que je suis sage-femme indépendante, je savoure la relation. Ce n'est pas le même métier. Jusqu'à présent, entre les maisons de naissance Lunaissance et la Grange



La relation, au cœur du métier de sage-femme indépendante.



Alexandra Dousset, passionnée.



Ecouter le cœur battre la chamade.

LES MAISONS DE NAISSANCE ONT LE VENT EN POUPE

Les statistiques de l'Association suisse des maisons de naissance montrent une augmentation croissante du nombre de naissances dans ses 23 lieux (dont 10 en Romandie). En 2016, sur 2137 accouchements commencés en maison de naissance (soit environ 2,6% du total des naissances), environ 17% des parturientes ont été transférées à l'hôpital, majoritairement dû au ralentissement du travail, à leur souhait de recevoir une périnatalogie ou à des contractions insuffisantes.

De nombreuses maisons de naissance ont vu le jour ces dernières années. L'offre reste toutefois bien en-deçà de la demande, car le nombre de sages-femmes indépendantes accoucheuses est encore insuffisant (beaucoup proposent le suivi avant et après, mais pas pendant l'accouchement).

Preuve supplémentaire d'un changement de mœurs, le Chuv prévoit, depuis quelques années, l'ouverture d'une «maison de naissance hospitalière», «permettant de prendre en charge les femmes souhaitant vivre un accouchement démedicalisé et respectueux de la physiologie de la naissance». Le 15 juin dernier, il annonçait son ouverture, au sein de la Maternité, d'ici à fin 2019. «Nous y recevrons les couples dans un cadre accueillant et adapté, encadrés par une équipe de sages-femmes. Les femmes seront admises dans cette structure en fonction de critères précis (pas de naissances multiples, ni de complications maternelles, d'antécédent de césarienne ou encore de prématurité) afin d'assurer leur sécurité et celle du bébé.»

Pour l'heure, seul l'hôpital d'Aigle a une maison de naissance intra-muros. Dans ce cas précis, ses sages-femmes sont indépendantes.

«C'est une offre complémentaire», se réjouit Alexandra Dousset qui relève, d'expérience, le bon accueil du milieu hospitalier en cas de transfert.

Parallèlement à ce retour à un accouchement physiologique permettant à la femme de bouger à sa guise (et donc de ne pas accoucher sur le dos), le nombre de césariennes explose en Suisse. «La Suisse est montrée du doigt par l'OMS, car on y dénombre plus de 30% de césariennes - 50% même dans certaines cliniques - contre 17% environ dans les pays occidentaux. On planifie pour éviter les surprises. Or, ces césariennes programmées ne sont pas sans danger, que ce soit pour la femme ou le bébé. Il y a toujours le risque chirurgical, et des problèmes d'allergies sont plus fréquents chez les enfants nés par césarienne», dénonce Alexandra Dousset qui se demande si les parents sont informés de ces risques. ■

SAGE-FEMME, DONNEUSE DE VIE

Cette profession, vieille comme le monde, retrouve ses lettres de noblesse à travers l'intérêt croissant pour l'accouchement naturel, notamment dans les maisons de naissance

rouge dans le canton de Vaud, ainsi qu'aux domiciles, je vis une vingtaine d'accouchements par année. Et c'est à chaque fois fabuleux, à chaque fois, unique», confie Alexandra Dousset. «La femme baigne dans ses oxytocines, et les partage avec tous ceux qui sont autour. C'est une source de vitalité, qui donne un sens à ma présence sur terre. Mais je ne me considère pas du tout comme une sauveuse. Je ne prends aucun risque: les femmes qui accouchent hors hôpital doivent avoir une grossesse sans problème et ne

pas attendre de jumeaux. L'enfant doit être tête en bas, sans pathologie ni malformation, et pas prématuré. De surcroît, le travail n'est jamais provoqué. Et j'ai besoin que le père soit d'accord, car il va devoir s'investir.»

ANTICIPER

Un métier entre la vie et la mort? «Je ne ressens pas de peur, car j'anticipe. Si je sens un doute, cela signifie que l'enfant doit naître ailleurs. Il vaut toujours mieux transférer à l'hôpital en avance.» De surcroît, un établissement hospita-

lier ou un gynécologue doit se trouver à 20 minutes de route au maximum de la maison de naissance. «J'ai travaillé dans de petites structures hospitalières en France où le gynécologue était à cette distance. La situation était donc semblable. J'étais déjà dans l'anticipation de l'événement. Or, en France, il est quasiment impossible d'être sage-femme accoucheuse à domicile. On peut parler de chasse aux sorcières.» Comme un écho au Moyen Age où nombre d'entre elles ont été persécutées par les Eglises, tant elles avaient

déjà ce savoir des plantes, de la nature humaine et de la vie. Elles seront par la suite bien souvent dénigrées par le corps médical. Depuis une quinzaine d'années, l'intérêt croissant autour de l'accouchement naturel offre enfin à ces femmes, empreintes de sagesse, la reconnaissance qu'elles méritent. ■

www.espritsagefemme.ch
www.votresagefemme.ch
www.maison-de-naissance.ch

DEUX ÉCOLES POUR UN MÉTIER

En Suisse romande, devenir sage-femme presuppose quatre années d'études à Genève; ou deux à Lausanne, après un diplôme d'infirmière de trois ans. Devenir sage-femme indépendante accoucheuse demande encore deux ans de pratique professionnelle. A noter que c'est l'unique métier qui inclut les praticiens masculins dans la terminologie féminine. Depuis plusieurs années, de rares hommes sont donc sages-femmes. ■



La maison de naissance Eden ouvrira bientôt ses portes à Lausanne, à deux pas du Chuv. Une atmosphère chaleureuse dans une petite maison charmante.



L'anatomie féminine, cette merveille.



La prise de poids, une question d'équilibre.